

Voyage sur les traces de Heinrich Bullinger (1504 – 1575)



Portrait peint par Hans Asper (1537)

9 – 11 septembre 2020

Programme du voyage

Mercredi 9 septembre

- Genève départ : 08h00 rue des Alpes (monument Brunswick), voyage en car, café croissant et informations sur le voyage à bord
- Bremgarten arrivée : 11h00 environ, visite guidée sur les traces de la famille Bullinger à Bremgarten
- Déjeuner : 12h30 restaurant Bijou à Bremgarten au bord de la Reuss
- Promenade : 14h15 promenade au bord de la Reuss jusqu'au monastère de Hermetschwil (à peu près 1 heure) puis déplacement à Kappel vers 16h en car
- Kappel arrivée : 17h00 environ, prise des chambres, souper. Soirée conviviale

Jeudi 10 septembre (Jeûne genevois)

- Journée à Kappel : Petit-déjeuner au Seminarhotel
- 10h00 Visite guidée du monastère et infos sur H. Bullinger à Kappel
- 12h00 Déjeuner au Seminarhotel
- 14h00 Visite avec explications du champ de la bataille de Kappel, promenade à pied jusqu'au Milchsuppenstein à Ebertswil, petit tour en car jusqu'à Gubel (2^e défaite des réformés) et par Deinikon (lieu de signature du 2^e Landfrieden défavorable aux réformés), puis retour à Kappel
- Souper et nuitée à Kappel

Vendredi 11 septembre

- Kappel départ : Petit-déjeuner au Seminarhotel, chargement des bagages dans le car
- 08h30, déplacement à Zürich via l'Albis (chemin des troupes zurichoises vers Kappel), brève halte sur l'Albispass (col de l'Albis), belle vue sur le lac et Zürich
- Zürich arrivée : 10h00 Grossmünster et maison des Bullinger, présentation de la collection des Bibles et écrits de la réformation zurichoise par le pasteur Martin Ruesch et causerie sur la vie de H. Bullinger à Zürich par le pasteur Sigrist qui publiera prochainement un livre sur le Réformateur
- Vers midi, promenade dans la vieille ville
- 13h00 déjeuner dans le restaurant Zeughauskeller
- Zürich départ : 15h15, brève halte en route sur autoroute dans la Broye
- Genève arrivée : 19h15 environ, arrêts de descente à la gare Cornavin et à la place de Neuve

Liste des participants

Aguet	Christine
Bauty	Anne
Beckert	Jean-Luc
Blanvalet	Anne
Chauvet	Olivier
de Pury	Léonard
Demont	Gisèle
Demont	René
Fiechter	Evelyne
Fiechter	Eric
Gauthey	Claire-Lise
Gonzenbach	Charlotte
Gonzenbach	Hansueli
Honegger	Claire
Kaufmann-Extermann	Danièle
Lotz	Anke
Meyer	Erwin
Noetzlin	Christiane
Oberhänsli	Ingrid
Papillon	Micheline
Papillon	Olivier
Paunier	Arielle
Paunier	Luc
Pictet	Dominique
Stehle	Yvonne
Stehle	Alain
Stucki-Delétrà	Line
Stucki	Christoph
Sudre	Wijnanda
Vollmer	Claire-Lise

Portrait de Bullinger tiré de Théodore de Bèze
Les vrais portraits des hommes illustres, édition Slatkine 1986

94

**HENRI BVLLINGER. DE BREM-
GARTEN EN SVISSE, MINISTRE DE
L'EGLISE DE ZVRICH.**



HENRI



HENRI BVLLINGER.

TELLE estoit la venerable vieillesse de Henri Bullinger, personnage renommé par toute la Chrestienté, à cause de sa doctrine, pieté, merueilleuse grace & dextérité d'esprit, & par grand nombre de ses liures qui dureront à iamais. Ayant atteint l'aage de septante & vn ans, & employé cinquante d'iceux en trauaux tresheureux au ministration de l'Euangile, assauoir sept ans tât es lieux proches du conuent de Capelle qu'en son pays, & quarante-trois au gouuernement de l'Eglise de Zurich avec plusieurs autres doctes hommes, si dextrement qu'on ne l'en sauroit assez estimer: le Seigneur afranchissant & retirât du tout à soy (côme en l'an du vray Iubilé) son fidele seruiteur, lui dóna le loyer de liberté eternelle, le dixseptiesme iour de Septembre, l'an mil cinq cens septante cinq. Les Eglises voisines & les plus esloignées aussi pleurerét & regretterent son depart, comme ayans perdu vn de leurs peres. De ma part, l'ayant honoré en sa vie, autant que si c'eust esté mon pere propre, i'ay fait à sa louange apres son trespas vn epigramme latin, dont le sens est tel.

*Si la science peut perir,
Si la pieté peut mourir,
Et si l'innocence succombe:
Science, Rondeur, Pieté,
Ont ici le pas arresté,
Gisans, HENRI, dedans ta tombe.*

*He! comment pourroyent perir
 Celles qui gardent de mourir
 Et qui tant de morts font reuiure?
 Mais, quand ores sous le tombeau
 Seroit caché leur lustre beau,
 Ta forte main les en deliure.
 Car par doctes, purs-saincts escrits,
 De duree eternelle esprits,
 Tu rends sauante la science:
 Tu fais florir la pieté,
 Tu embellis l'integrité,
 Cheri de la diuine essence.
 O l'heureuse conionction!
 Tu obtiens resurrection
 Par celles que tu tiens en vie.
 Pourquoi donc pleurons nous celui,
 Chers amis, lequel aujour d'hui
 Soy & les autres viuisie?*

LEON



Heinrich Bullinger père

Dictionnaire Historique de la Suisse DHS

Auteur: Anton Wohler Traduction: Pierre-G. Martin. DHS

2.2.1469 à Bremgarten (AG), 8.4.1533 à Zurich, originaire de Bremgarten. Etudes en divers lieux. Prêtre en 1493, prébendier de Saint-Michel à Bremgarten, B. dut desservir de lointaines chapellenies en raison de son concubinat avec Anna Wiederkehr, fille de Heinrich, conseiller de Bremgarten. Curé de Bremgarten (1506), doyen du chapitre de Zoug-Bremgarten (1514-1529). En février 1519, il se disputa avec le vendeur d'indulgences Bernhardin Samson. Il adopta la Réforme en 1529 et, malgré l'intervention du Conseil de Zurich, fut contraint par le Conseil et la commune de Bremgarten de quitter sa cure. Il se rendit à Zurich et se maria officiellement le 31 décembre 1529. Il fut nommé pasteur à Hermetschwil en mars 1530, grâce aux autorités de Zurich, ville où il se réfugia avec son fils Heinrich après la seconde guerre de Kappel (21 novembre 1531).

Heinrich Bullinger fils, le Réformateur

Dictionnaire Historique de la Suisse DHS

Auteur: Hans Ulrich Bächtold Traduction: Walter Weideli, DHS

18.7.1504 à Bremgarten (AG), 17.9.1575 à Zurich, originaire de Bremgarten, bourgeois de Zurich en 1534. Fils de Heinrich et d'Anna Wiederkehr. Epouse en 1529 Anna Adlischwyler, ancienne religieuse du couvent d'Oetenbach à Zurich, fille de Hans, cuisinier et aubergiste de la corporation de la Mésange. Après avoir reçu une formation de base dans sa ville natale et suivi l'école latine à Emmerich (Rhin inférieur), B. étudia de 1519 à 1522 à Cologne, où il obtint le titre de *magister artium*. Sous l'influence de maîtres humanistes et à la lecture des pères de l'Eglise et des réformateurs, il se détourna du catholicisme. Alors qu'il enseignait à l'école du couvent de Kappel am Albis (1523-1529), il se rallia résolument à Zwingli et contribua, par des leçons publiques d'exégèse, des échanges de correspondance et des publications, au mouvement réformateur zurichois. En 1528, il prit part à la dispute de Berne et fut admis au synode de Zurich. Pasteur à Bremgarten de 1529 à 1531, il dut se réfugier à Zurich lors de la seconde guerre de Kappel.

Le 9 décembre 1531, B. devint le successeur de Zwingli, tué au combat. Sous sa conduite, l'Eglise zurichoise, ébranlée par l'issue défavorable de la guerre, se raffermir rapidement. Avec son ordonnance sur les prédicants et le synode (1532), il la dota

d'une constitution réglant clairement et durablement les rapports entre Eglise et Etat, les compétences synodales, etc. Il assura la relève pastorale en développant l'enseignement scolaire et les bourses d'études. Il fit venir d'éminents savants qui contribuèrent au prestige de l'école zurichoise. Face aux autorités, il soutint énergiquement les intérêts spécifiques de l'Eglise et du corps pastoral, notamment lors des débats sur l'affectation des biens ecclésiastiques. Il fut enfin un défenseur inflexible de la liberté de prédication.

Contrairement à ce qu'elle avait été du temps de Zwingli, la politique confédérale de Zurich devint purement défensive après 1531 et la marge de manœuvre de B. s'amenuisa. En sa qualité de conseiller du gouvernement, il s'efforça de préserver au moins les acquis confessionnels. Les disputes souvent épuisantes qu'il eut à soutenir, notamment au sujet du mandat sur la messe (1532-1533), de l'*Antichrist* de Rudolf Gwalther (1547) ¹ ou d'une formule de serment commune à tous les Confédérés, furent d'un maigre profit et B. put tout au mieux contribuer à adoucir les conséquences du conflit suscité par les réformés locarnais (1555) ². Il resta impuissant devant les succès de la Contre-Réforme: retour à l'ancienne foi dans les bailliages communs, chute de Constance (1548), affaire de Glaris (1559-1560). En dépit des rudes pressions confédérées, il réussit toutefois à empêcher une participation des Eglises réformées au concile de Trente.

L'emprise de B. sur le Protestantisme suisse et européen fut aussi profonde que durable. Il joua un rôle essentiel dans l'élaboration, à Bâle en 1536, de la première des Confessions helvétiques. Si les négociations menées par l'intermédiaire de Martin Bucer avec Luther aboutirent en 1538 à un échec définitif, B. réussit à s'entendre avec Calvin sur la question de la sainte cène (Consensus tigurinus de 1549).

La correspondance de B. est non seulement d'une abondance extraordinaire, mais d'un grand intérêt historique. Comportant quelque 12 000 pièces, elle représente le plus vaste échange épistolaire entre savants et réformateurs du XVI^e s. Touchant presque toutes les couches sociales et culturelles de l'époque — pasteurs surtout, mais aussi princes et magistrats —, le cercle des correspondants de B. s'étend, au-delà de la Confédération, de l'Alsace et de l'Allemagne jusqu'à l'Angleterre et à la Pologne. Mais c'est surtout en tant qu'écrivain que B. a exercé une influence puissamment normative. Outre des écrits apologétiques et polémiques dans lesquels il se démarque constamment du catholicisme, de l'anabaptisme et plus tard même du luthéranisme,

1 ¹ Elève et pupille, de Bullinger, pasteur à St Pierre de Zürich, puis successeur de B. comme Antistès (1575), Dans ces prédications Gwalther; il avait traité le pape d'antéchrist, ce dont les cantons catholiques s'étaient plaints devant la Diète fédérale.

2 ² Après 1535 des exilés ayant fui les persécutions religieuses à Milan et au Piémont constituèrent à Locarno une communauté réformée, appelée *christiana locarnensis ecclesia*. En 1554, la Diète de Baden imposa à ces protestants d'abjurer ou de s'exiler. Le 3 mars 1555, plus d'une centaine de Locarnais quittèrent la ville pour se rendre à Zurich.

il publia quantité de commentaires de la Bible, de recueils de prédications et d'ouvrages sur des aspects pratiques tels que la vie conjugale ou la visite des malades. Ses œuvres (124 titres) furent maintes fois rééditées de son vivant déjà et traduites en de nombreuses langues; son *Hausbuch*, un choix de cinquante sermons, connut une fortune inégalée, même hors d'Europe.

L'influence durable de B. en fit l'un des pères du protestantisme. La théologie de l'alliance ou théologie fédérale, dont il passe pour le principal fondateur, trouve actuellement encore des prolongements dans la philosophie du droit public. Sa confession de foi imprimée en 1566 sur l'ordre du prince-électeur palatin Frédéric III devait être adoptée, sous le nom de *Confessio helvetica posterior* (seconde Confession helvétique), par beaucoup d'Eglises réformées; elle est d'ailleurs toujours en vigueur dans plusieurs pays d'Europe de l'Est. Mais ce n'est pas seulement comme théologien que B. s'est fait un nom; il s'est également illustré comme dramaturge avec son *Jeu de la belle Lucrèce* et comme historien en publiant, outre de nombreuses monographies, des histoires de la Réforme (1564), de la Confédération (1568) et de Zurich (1573-1574).

Un jeune homme osant – parfois – transgresser les normes

Durant des décennies, Heinrich Bullinger a soigneusement noté dans son « *Diarium* »³ les événements de chaque jour : nouvelles politiques, disputes théologiques, pensées personnelles et vie familiale. Il a également rédigé une chronique de la famille Bullinger⁴. En dehors de ses écrits théologiques et de nombreuses lettres, ces deux documents nous permettent de nous faire une idée de l'homme Bullinger, de l'indépendance de son esprit et de son courage d'agir selon ses convictions, même si en cela il devait transgresser les normes en vigueur.

Ainsi lorsque le jeune homme fraîchement diplômé, converti aux idées de la Réforme, reçoit l'appel de Wolfgang Joner -abbé du monastère cistercien de Kappel- à devenir le principal de l'école conventuelle, il lui faut prendre une décision. « Car cette tâche signifiait précisément devenir moine, embrasser ces vœux qu'il avait répudiés comme non évangéliques, et célébrer la messe. La tentation était d'autant plus forte que la Réformation n'avait pas encore éclaté en Suisse et qu'à ce moment nombreux étaient les partisans de l'Evangile qui continuait à vivre dans les cadres de l'Eglise romaine, à commencer par Zwingli à Zürich. Mais le *Diarium* ne nous laisse aucun doute à ce sujet. Bullinger, qui n'avait pas dix-neuf ans, déclare ouvertement à Wolfgang Joner qu'il ne viendrait à Kappel qu'en renonçant à chaque obligation monastique et sacerdotale. C'est donc en « chrétien laïque », comme nous dirions de nos jours, que le jeune Henri

³ En grande partie écrit en latin, quelques passages en allemand. Jusqu'à présent je n'en ai pas trouvé de traduction intégrale en allemand ou en français. Des extraits en allemand se trouvent dans différentes biographies de Bullinger. (AL)

⁴ Heinrich Bullinger : Verzeichnis der Bullingern Geschlecht und was sie der Kirchen zu Bremgarten vergabet haben. Aussi en allemand actualisé : www.zwingliverrein.ch/genealogie. « Verzeichnis des Geschlechts... »

viendrait à Kappel ou n’y viendrait point »⁵. Mais l’abbé accepte, probablement lui aussi déjà gagné aux idées de la Réforme, tout comme le prieur Peter Simler.

« A côté de l’école triviale, Bullinger se mit à donner des leçons [...] en langue vulgaire, pour les habitants de plus en plus nombreux qui venaient l’entendre [...] mais surtout, il entreprit dans des cours quotidiens, pendant les années 1523-1524, l’étude du premier et du quatrième Evangile, véritables leçons d’exégèse [...]. L’école d’exégèse ou « Prophezei », instituée par Zwingli, en 1525, n’était pas la première en Suisse. Deux ans auparavant, Bullinger avait fondé sa « prophétie » à Kappel »⁶.

Une demande en mariage

En 1525, sous l’influence de Bullinger, Joner et Simler, le couvent était passé à la Réforme. L’abbé et le prieur se marièrent chacun à cet époque. Bullinger, comme indiqué dans le « Diarium », pensait depuis l’âge de 20 ans à fonder une famille. Mais ce n’est qu’en 1527, alors qu’il séjournait à Zürich pour des études complémentaires auprès de Zwingli, qu’il fit la connaissance d’Anna Adlischwyler, fille d’un cuisinier et aubergiste connu et respecté, qui était mort en 1512 déjà. Anna avait été moniale au Couvent des dominicaines de Oetenbach, où elle demeurait après la sécularisation du monastère comme pensionnaire. Heinrich a 23 ans lorsqu’il décide d’adresser une demande en mariage à Anna. Au contraire des usages du temps, qui voulaient que cette demande soit faite par un intermédiaire, il lui écrivit une longue lettre, lui demandant de ne parler de sa demande à personne d’autre, mais de prendre son temps et de décider librement et seule, en son âme et conscience. (On notera qu’Anna savait lire et écrire). Cette demande en mariage est un document unique dans la littérature du 16ème siècle.

Le prétendant commence par écrire à Anna combien il la respecte, puis, s’appuyant sur de nombreuses citations bibliques, il affirme que le mariage a été institué par Dieu dès la création et que « c’est dans cet état que toutes les vertus, la foi, la charité, la miséricorde, l’espérance, la patience, la modération, la discipline et toute félicité divine peuvent s’exercer en Jésus-Christ notre Seigneur »⁷. Il se présente ensuite lui-même. Partant de l’idée qu’Anna connaît déjà ses origines et ses parents, il déclare qu’il n’a jamais prononcé des vœux monastiques, qu’il est donc libre, jouit d’une bonne santé ainsi que d’une excellente réputation. Ensuite il expose quelques traits de son caractère : étant (trop) assidu aux études, il a des yeux délicats et parfois la tête lourde, « ce qui fait que je suis un peu irascible, mais pas méchant ou revendicateur ; je sais être conciliant et j’oublie rapidement, surtout si l’on ne me provoque pas. Je ne

⁵ Les citations sont pour la plupart tirées du seul livre sur Bullinger écrit en français (à ma connaissance. AL) : André Bouvier : *Un père de l’Eglise réformée : Henri Bullinger. Le second Réformateur de Zürich*. Ouvrage posthume complété d’après les notes de l’auteur par Auguste Lemaître. Genève 1987 (Le livre est épuisé). Cit .p. 20/21

⁶ Ibid. p. 21/22

⁷ Ibid. S.27

cherche pas non plus la compagnie de mauvais gens qui chercheraient à m’entraîner au jeu, à m’enivrer ou à guerroyer ». Affirmant qu’il gagne bien sa vie et qu’il sera donc à même de fonder une famille, Bullinger évoque un trésor plus important encore à ses yeux : Dieu lui a donné « entendement et intelligence » (Sinn und Verstand). Puis concluant : « Summa summarum, ceci est le trésor le plus grand et le plus sûr que tu trouveras auprès de moi : crainte de Dieu, piété, fidélité, amour dont j’aimerais te donner beaucoup, sérieux et assiduité au travail, si bien que concernant les choses terrestres, rien ne nous manquera. Ainsi tu peux imaginer la vie que tu mèneras auprès de moi, si tu acceptes de partager avec moi les difficultés et les douceurs de la vie »⁸.

Et Bullinger de demander à Anna de s’exprimer à son tour : « Veux-tu donc [...], sous ma fiancé et protection, vivre dans l’amour selon l’ordre de Dieu ? Peux-tu changer d’état sans tourments de conscience ? As-tu le cœur de tenir un ménage et de devenir conseillère ? Es-tu en bonne santé ? Es-tu liée à ta mère et à ton frère ? Je t’en prie, expose-moi tout, aussi loyalement que possible, comme je l’ai fait à ton égard... Mais songe bien que tu peux tout me dire sans contrainte et librement, et n’aie pas honte : il n’y a rien là de déshonnête »⁹.

Anna lui donne une réponse positive, et le 29 octobre 1527 « le oui fut prononcé dans une travée du Grossmünster [...]. Cet engagement avait au Moyen Age et au 16ème siècle force de loi. »¹⁰ Cependant, la mère d’Anna s’oppose violemment au mariage; Bullinger est finalement obligé de recourir au tribunal matrimonial. Zwingli et Peter Simler confirmant avoir été témoins de l’engagement, les fiançailles furent déclarées valides. Anna, qui ne voulait ni rompre son engagement, ni désobéir à sa mère, resta auprès d’elle jusqu’à la mort de celle-ci en juillet 1529. Le 17 août le mariage d’Anna et Heinrich fut célébré par le frère d’Heinrich, qui était pasteur à Birmensdorf.

Le couple eut 11 enfants. Mais la « grande famille fut ravagée par la peste, deux enfants périrent en bas âge, Félix, un troisième, particulièrement chéri, suivit à l’âge de six ans (en 1553). Plus tard, déjà grand-père, Bullinger dut conduire au repos plusieurs membres de sa famille, à peu d’années de distance, dont son épouse, qui, l’ayant soigné dans la peste, y succomba en 1564 »¹¹. Anna fut enterrée dans le cloître du Grossmünster, entre deux hommes illustres de la ville, honneur rare, signe que la femme du pasteur était tenue en haute estime dans la ville de Zürich.

AL

⁸ Ces passages ne figurant pas dans le livre de Bouvier, je me base sur : Fritz Büsser : Heinrich Bullinger. Leben, Werk und Wirkung Bd 1, Zürich 2004. Traduction libre des citations : AL

⁹ Bouvier p. 28

¹⁰ Ibid. p. 29

¹¹ Ibid. p. 63

Confessions helvétiques

Dictionnaire Historique de la Suisse DHS

Auteur: Emidio Campi Traduction: Walter Weideli

La *Confessio Helvetica prior* (Première Confession helvétique), rédigée en 1536, appelée aussi Seconde Confession de Bâle, fut la première profession de foi commune de la Suisse réformée de langue allemande. Son but était d'arriver à une union avec les luthériens en prévision du concile œcuménique convoqué à Mantoue. Du 30 janvier au 4 mars 1536, des magistrats et des théologiens de Zurich, Berne, Bâle, Schaffhouse, Saint-Gall, Mulhouse, Constance et Bienne se réunirent à Bâle. Martin Bucer et Wolfgang Capiton de Strasbourg se joignirent à eux. Heinrich Bullinger, Johann Jakob Grynaeus, Leo Jud, Kaspar Megander et Oswald Myconius rédigèrent d'abord le texte latin qui comportait vingt-sept articles et ouvrait la perspective d'un rapprochement à l'intérieur du protestantisme. Ce ne fut cependant pas cette version qui fut adoptée par les délégués des cantons réformés, mais la traduction allemande de Leo Jud, qui tirait le sens de l'original en direction de Zwingli. La Première Confession helvétique resta jusque dans les années 1560 la profession de foi des Eglises réformées de Suisse. Celles-ci avaient en revanche catégoriquement refusé la Confession d' Augsbourg. Dès la conclusion du concile de Trente en 1563, la nécessité d'une nouvelle confession de foi s'imposa. L'électeur palatin Frédéric III fut à l'origine de la Confession helvétique postérieure. En effet, son passage à la foi réformée et plus particulièrement son adoption du catéchisme de Heidelberg en 1563 l'avait mis dans une situation difficile. La Diète impériale convoquée par l'empereur Maximilien II pour janvier 1566 le menaçait d'être déposé et mis au ban de l'Empire. Frédéric se tourna donc vers Théodore de Bèze et Heinrich Bullinger à la fin de l'année 1565 et les pria d'élaborer de toute urgence une profession de foi à l'intention de la Diète pour démontrer l'unité des protestants (luthériens et réformés) à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Empire. Bullinger expédia à Heidelberg une confession (*Expositio brevis...fidei*) qu'il avait rédigée à son propre usage en 1561 déjà et qui, trois ans plus tard, lorsqu'il était tombé malade de la peste, avait été remise au Conseil de Zurich comme partie intégrante de son testament spirituel. Le texte obtint un assentiment sans partage; l'électeur, enthousiasmé, voulut aussitôt le faire imprimer au nom des Eglises réformées de la Confédération. Les négociations avec les cantons avancèrent rapidement. Berne seul fit quelques réserves de détail, qu'on satisfait avec des corrections mineures. A l'exception de Bâle, qui se trouvait alors sous influence luthérienne, toutes les Eglises réformées de Suisse approuvèrent cette confession, y compris celles de Coire, de Bienne, de Mulhouse et de Genève. Dès mars 1566, le texte latin intitulé *Confessio et expositio simplex orthodoxae fidei et dogmatum Catholicorum syncerae religionis Christianae* (Confession et simple exposition de la vraie foi et articles catholiques de la pure religion chrétienne pour la traduction française contemporaine) était imprimé et pouvait être envoyé à l'électeur avec sa traduction allemande assurée par Bullinger. La Confession helvétique postérieure est, avec ses trente articles, la profession de foi réformée la plus complète. Théologiquement, les parties les plus marquantes sont le

retour herméneutique à l'écriture sainte, le rapport de l'eschatologie à la christologie, celle-ci mettant l'accent sur la Rédemption, la doctrine de la prédestination et de l'élection par le Christ, le fondement pneumatologique (animé par le souffle de Dieu) de tous les articles de foi et leur orientation vers la grâce divine, de même que la position très prudente sur les points controversés, ce qui unit prenant le pas sur ce qui sépare. S'ajoutant au catéchisme de Heidelberg, la seconde Confession helvétique unit les Eglises réformées de la Confédération et peut être considérée comme le symbole unanimement reconnu de la foi protestante. Même si plusieurs communautés protestantes ne se sentent plus engagées par elle, celle-ci est restée historiquement et théologiquement importante jusqu'à nos jours.

Consensus tigurinus

Dictionnaire Historique de la Suisse DHS

Auteur: Francis Higman

Accord signé à Zurich en mai 1549 par Jean Calvin et Guillaume Farel au nom des pasteurs de Genève et par Heinrich Bullinger au nom de ceux de Zurich, traitant des sacrements et notamment de la cène. Les avancées de la Contre-Réforme et l'hostilité accrue des luthériens envers les réformés suisses rendirent urgent un accord sur les sacrements. Une correspondance soutenue entre Calvin et Bullinger, menée de 1547 à 1549, leur permit de préciser les points d'accord et de cerner explicitement ceux de désaccord. Les deux théologiens étaient d'accord sur l'interprétation du "Ceci est mon corps" comme voulant dire "Ceci signifie mon corps". Par contre, ils divergeaient sur les éléments (pain et vin) dans les sacrements: ceux-ci sont-ils des instruments de la grâce divine (Calvin) ou des témoignages que la grâce est offerte en même temps que les éléments (Bullinger)? En mai 1549, Calvin se rendit à Zurich pour une discussion avec Bullinger. Les vingt-six articles de l'accord représentèrent un compromis: Calvin renonça ainsi à parler d'une substance spirituelle dans la Cène. Les "superstitions papales" - transsubstantiation, présence locale, adoration des éléments - furent écartées (art. 21, 24, 26), de même que les doctrines luthériennes de la consubstantiation (art. 24) et de l'ubiquité (art. 25). Le *Consensus tigurinus* fonda l'unité du protestantisme suisse (puisque les autres villes réformées, notamment Berne, y souscrivirent), mais creusa le fossé qui le séparait du luthéranisme.

Texte du Consensus tigurinus, paru aux éditions TVZ, traduit par Alain Dufour

Consensus mutuel des pasteurs de l'Eglise
de Zurich avec M. Jean Calvin, pasteur
de l'Eglise de Genève, sur la question
des sacrements, aujourd'hui publié par
ses auteurs eux-mêmes.

1. Corinthiens 1,10: *Je vous exhorte, frères, par le nom de notre Seigneur Jésus-Christ, à tenir tous un même langage, et à ne point avoir de divisions parmi vous, mais à être parfaitement unis dans un même esprit et dans un même sentiment.*

Jean Calvin aux savants et fidèles serviteurs du Christ,
les ministres et docteurs de l'Eglise de Zurich,
ses chers confrères, salut dans le Seigneur.

Je vous parle souvent du même sujet, mais je ne crois pas qu'il faille craindre de vous paraître importun. Puisque nous partageons la même passion, il s'ensuivra que vous approuverez ce que je fais. Si j'insiste un peu vivement, c'est que les demandes assidues des gens de bien m'y poussent. Pas mal de gens ont remarqué – comme je vous l'ai dit plus d'une fois – qu'il semblait que je n'expliquais pas les sacrements de la même manière que vous ; et cela leur paraissait choquant. Ces gens-là respectent fort votre Eglise, et à juste titre, puisqu'elle est parée de dons excellents. Ils font de même avec la nôtre, et m'attribuent peut-être quelque mérite. Ils désirent s'instruire par nos livres et y apprendre la doctrine de piété, et souhaitent que leurs progrès ne soient pas freinés par je ne sais quelle apparence de différence entre nous.

J'ai donc pensé que pour ôter cette pierre d'achoppement, le mieux serait d'attester notre commun accord par un colloque familial, qui offrirait l'occasion de montrer notre accord ; c'est pourquoi j'ai entrepris, comme vous le savez, un voyage auprès de vous, et notre vénéré collègue Guillaume Farel, infatigable chevalier du Christ, a bien voulu m'accompagner : en fait, il me fut plutôt guide et garant. Lors de la rencontre, nous pouvons attester que

nous nous sommes tous très bien entendus. Mais de cela, nos amis avaient peine à se persuader ; je les sentais inquiets et hésitants, et cela me faisait peine. Je souhaitais que quelque chose les tranquillisât. Voilà pourquoi, — et je l'ai dit dès le début — je ne serai pas à côté de la question si j'insiste pour que l'on publie un témoignage public de l'accord qui existe entre nous.

Il m'a donc paru qu'il valait la peine de rassembler et mettre en ordre les articles dont nous avons convenu, si cela vous convient aussi, de façon que chacun puisse voir, comme en un tableau, ce qui a été fait et réglé entre nous. Je suis sûr que vous pourrez attester que ce que j'ai noté de nos conversations, et que je vous soumetts, a été noté de bonne foi. J'espère aussi que les lecteurs pieux verront que nous, Farel et moi, et vous aussi, nous avons cherché à dire les choses sincèrement, sans fard ni artifice. Il faut aussi savoir que rien de ce qui a été dit ici ne l'a été sans l'approbation de tous nos collègues serviteurs du Christ, de la République de Genève et du Comté de Neuchâtel.

Portez-vous bien, excellents et très chers frères, que le Seigneur vous guide de son Esprit, pour l'édification de son Eglise, et qu'il bénisse vos travaux. De Genève, le premier août 1549.

Les articles du Consensus

[1] Il n'y a aucun doute que le Christ est le but de la Loi¹ et que toute la connaissance que nous avons de lui comporte en elle celle de l'Evangile tout entier : c'est à cela que tend toute l'œuvre spirituelle de l'Eglise. Et comme c'est par le Christ que l'on parvient à Dieu,² qui est le but ultime de la vie heureuse, quiconque en dévie le moins du monde ne pourra parler comme il convient de ce que Dieu a institué.

Toute l'œuvre spirituelle de l'Eglise nous conduit au Christ.

[2] Puisque les sacrements sont des prolongements de l'Evangile, celui-là seul parlera comme il convient et utilement de leur nature, de leur force, de leur rôle et de leur effet, qui partira de la personne du Christ. Il ne s'agit pas de nommer le Christ en passant, mais de comprendre vraiment pourquoi le Père nous l'a donné, et tout le Bien qu'il nous apporte.

La vraie connaissance des sacrements vient de la connaissance du Christ.

[3] Nous devons savoir que le Christ est le fils éternel de Dieu, qu'il est de même essence que le Père et reçoit la même gloire, qu'il a revêtu notre chair, et qu'en vertu du droit d'adoption, il nous communique ce qu'il a en propre par nature, à savoir que nous soyons faits enfants de Dieu. C'est ce qui se

Qu'est-ce que la connaissance du Christ ?

¹ Rom 10,4.

² Cf. Jean 14,6.

produit lorsque nous sommes par la foi greffés sur le corps du Christ, grâce à l'Esprit saint. En premier lieu nous sommes considérés comme justes par imputation de sa justice, à titre gratuit, et ensuite nous sommes régénérés en vue d'une vie nouvelle, pour que, retrouvant l'image du Père céleste, nous renoncions au vieil homme.

*Christ
sacrificateur.*

[4] Nous devons voir en Christ incarné celui qui s'est sacrifié pour nous, qui a expié nos péchés par le sacrifice unique de sa mort, qui a effacé nos iniquités par son obéissance, qui nous a préparé une justice parfaite : il intercède pour nous et nous ouvre l'accès au Père. Nous devons le voir comme la victime expiatoire par laquelle Dieu est apaisé à l'égard du monde. Nous avons à le reconnaître pour notre frère, celui qui nous a transformés de malheureux fils d'Adam en heureux enfants de Dieu. C'est notre réparateur, qui par la force de son Esprit répare ce qui est vicieux en nous, pour que nous cessions de vivre pour le monde et pour la chair, afin que Dieu vive en nous. C'est notre Roi, qui nous enrichit de toutes les sortes de bienfaits, nous gouverne par sa force et nous protège, nous fournit les armes spirituelles qui nous rendent invincibles face au diable et au monde,³ nous délivre de toute souffrance, et qui nous guide par le sceptre de sa parole. C'est en le comprenant de la sorte qu'il nous élève jusqu'à lui, Dieu véritable, et jusqu'au Père. Et lorsque tout sera accompli, Dieu sera tout en tous.⁴

*De quelle façon
Christ se com-
munique-t-il
à nous ?*

[5] Pour que le Christ se révèle lui-même à nous et qu'il produise de tels effets en nous, il faut que nous ne fassions qu'un avec lui, qu'il nous fasse grandir dans son corps.⁵ C'est parce qu'il est notre tête que tout le corps reçoit accroissement et vigueur, chaque membre du corps en reçoit selon sa place dans le tout et distribué par toutes les jointures.⁶

*Communication
par l'esprit.*

[6] Voici la communication spirituelle que nous avons avec le fils de Dieu, lorsque son esprit habite en nous, et fait que tous les croyants qui sont en lui participent à ses biens. Pour en rendre témoignage, la prédication de l'Evangile a été instituée et en même temps l'usage des sacrements nous est recommandé : il s'agit du Baptême et de la sainte Cène.

*Les buts des
sacrements.*

[7] Pourquoi des sacrements ? Parce qu'ils sont pour nous des marques sensibles de notre engagement de chrétiens, de notre participation à une communauté, de notre fraternité. Ils nous engagent à rendre grâce, à mettre la foi en pratique, à mener une vie sanctifiée. Ce sont des reconnaissances de dette qui nous y obligent. Et dans tout cela, le principal c'est que Dieu nous atteste ainsi sa grâce, nous la rend présente, et y appose son sceau. Car si les

³ Cf. Eph 6,11.

⁴ Cf. 1Cor 15,28.

⁵ Cf. Eph 4,15.

⁶ Eph 4,16.

sacrements ne nous disent rien d'autre que ce que la Parole nous annonce, ils le font en mettant de vives images sous nos yeux, en s'adressant mieux à nos sens, en nous conduisant dans la réalité, en nous représentant la mort du Christ et en rappelant tous ses bienfaits à notre mémoire. La foi en est renforcée, et les paroles sorties de la bouche de Dieu en sont comme le sceau qui l'atteste et la consacre.

[8] Puisque toutes les choses que Dieu nous donne par le témoignage et le sceau de sa grâce sont vraies, il place vraiment au-dedans de nous par son Esprit ce que les sacrements présentent à nos yeux et à nos autres sens, à savoir que nous entrons en possession du Christ, source de tous biens, que nous sommes réconciliés avec Dieu par le bienfait de sa mort, que nous sommes régénérés en sainteté de vie par son Esprit, que nous arrivons enfin à la justice et au salut, ce qu'il a montré une fois sur la croix et dont nous percevons les bienfaits tous les jours par la foi. De cela, nous rendons grâce !

[9] Comme de juste, nous distinguons les signes et les choses signifiées, mais nous ne séparons pas la vérité des signes. Ainsi nous reconnaissons que tous ceux qui ont accueilli dans la foi les promesses qui y sont représentées, reçoivent le Christ spirituellement avec tous ses dons spirituels, et ceux qui ont déjà participé au Christ, continuent cette communion et la font revivre.

[10] C'est surtout la promesse qu'il faut voir, plutôt que le simple signe auquel elle est attachée. C'est dans cette promesse qui est offerte que notre foi va grandir, et que cette force et cette efficacité vont se révéler. Ce n'est pas la matière de l'eau, du pain ou du vin, qui nous apporte le Christ ni qui nous met en possession de ses dons spirituels, c'est la promesse qui leur est jointe qu'il faut voir, c'est son rôle de nous conduire sur le chemin qui mène au Christ, et c'est la foi qui nous fait participer au Christ.

[11] Ceux qui sont fascinés par les éléments et qui y mettent l'assurance de leur salut, se trompent. Les sacrements indépendamment du Christ ne sont que des masques vides. On y entend clairement résonner ces mots : ne vous attachez qu'au Christ ; la grâce du salut ne saurait venir d'ailleurs.

[12] Si quelque bien nous revient des sacrements, cela ne provient pas de leur pouvoir propre, même si l'on y joint les promesses qui les caractérisent. C'est Dieu seul qui y agit par son Esprit, et s'il se sert des sacrements, ce n'est pas qu'il y répande sa force ni qu'il y déverse la puissance de son Esprit, mais c'est pour traverser la rude écorce de l'être humain, et pour s'en servir comme d'une aide. De sorte que toute l'action n'appartient qu'à lui seul.

[13] Paul rappelle que celui qui plante ou qui arrose n'est rien, et que c'est Dieu seul qui donne la croissance.⁷ On dira de même des sacrements : ils ne sont rien et ne servent à rien, si Dieu ne fait pas tout. Ce sont des instruments

Ce que les sacrements représentent, le Seigneur l'accorde.

Action de grâce. Distinguons les signes et les choses signifiées.

C'est surtout dans les sacrements que l'on voit la promesse.

il ne faut pas se laisser obnubilier par les éléments.

Les sacrements par eux-mêmes ne font rien. Toute action de salut n'appartient qu'à Dieu seul.

Dieu se sert d'un instrument, mais toute la force vient de lui.

⁷ 1Cor 3,7.

dont Dieu se sert efficacement, quand il lui semble bon, mais c'est lui qui fait tout notre salut, tout doit être porté à son compte.

[14] Nous en déduisons que c'est Christ, et lui seul, qui nous baptise intérieurement, qui nous fait participer à lui dans la sainte Cène, qui accomplit ce que les sacrements figurent. C'est lui qui se sert de ces auxiliaires, et tout l'effet vient de son Esprit.

*Comment les
sacrements con-
firmant la foi.*

[15] On dit volontiers que les sacrements sont des sceaux, qu'ils nourrissent la foi, qu'ils la confirment, qu'ils la mettent en marche. Mais c'est son Esprit seul qui est sceau, c'est lui seul qui commence et parfait la foi. Les vertus que l'on attribue aux sacrements doivent rester en un lieu inférieur. Aucune portion de notre salut ne doit être transportée de son unique auteur vers les créatures ou vers les éléments des sacrements.

*Tous ceux qui
participent aux
sacrements n'y
participent pas
tous réellement.*

[16] Nous enseignons que Dieu ne suscite pas sa force chez tous ceux qui reçoivent les sacrements, mais seulement chez les élus. Les autres ne sont pas illuminés par la foi. Mais chez ceux qu'il a choisis il fait sentir les effets mystérieux de son Esprit : ce sont les élus qui perçoivent ce qu'offrent les sacrements.

*Les sacrements
ne confèrent pas
la grâce.*

[17] Voilà qui jette à bas le commentaire des sophistes, selon qui les sacrements de la Nouvelle loi confèrent la grâce, sauf à ceux qui ont commis péché mortel. Puisque dans les sacrements rien n'existe sinon ce qui est perçu par la foi, il faut se rappeler que la grâce de Dieu n'est en rien attachée à eux, comme si ceux qui ont le signe s'emparent aussi de la chose. Si le sacrement est administré à des réprouvés en même temps qu'à des élus, seuls ces derniers perçoivent la vérité du signe.

*Les dons de Dieu
sont offerts à
tous, mais seuls
ceux qui ont la
foi les perçoivent.*

[18] Assurément le Christ avec tous ses dons est offert à tous, et la vérité de Dieu n'est aucunement ébranlée par le manque de foi des hommes,⁸ de telle manière que les sacrements ne conservent pas toujours leur force. Mais les hommes ne sont pas tous capables de recevoir le Christ et ses dons. De la part de Dieu, rien n'est changé, mais de la part des hommes, chacun reçoit en proportion de sa foi.

*Les fidèles –
ceux qui ont la
foi – entrent
aussi en commu-
nion avec le
Christ, avant, ou
indépendamment
des sacrements.*

[19] De même que ceux qui n'ont pas la foi n'ont rien de plus en participant aux sacrements, que s'ils s'en abstenaient, – au contraire, ce serait pour leur condamnation –, de même, pour ceux qui ont la foi, la vérité peut leur apparaître en dehors de la participation aux sacrements. Par exemple, les péchés de Paul ont été lavés par le baptême, péchés qui étaient déjà pardonnés avant.⁹ De même le baptême fut pour Corneille un « bain de régénération¹⁰ » alors qu'il avait déjà été touché du Saint Esprit.¹¹ Ainsi le Christ

⁸ Rom 3,3–4.

⁹ Actes 9,15–19; Col 2,12–14.

¹⁰ Tite 3,5.

¹¹ Actes 10,44–48.

nous est communiqué dans la Cène, lui qui pourtant s'était déjà donné à nous auparavant, et qui demeure en nous pour toujours. Ainsi, puisqu'il est commandé à tous de s'examiner eux-mêmes,¹² la foi est requise en tous avant de s'approcher des sacrements. Or il n'y a pas de foi en nous sans le Christ, mais par les sacrements, cette foi reçoit confirmation et accroissement. Les dons de Dieu en nous sont confirmés, et le Christ croît en nous, et nous en lui.

[20] Il ne faut pas limiter le bon effet que nous retirons des sacrements au moment même où ils nous sont administrés, comme si le signe visible, au moment où on nous le rend en public, transmettait immédiatement la grâce de Dieu. Ceux qui reçoivent le baptême enfants, Dieu ne les régénère souvent qu'au cours de leur enfance, ou à leur adolescence, voir même parfois dans leur vieillesse seulement. Le bienfait du baptême dure toute la vie. La promesse qu'il contient reste valable à tout jamais. Il arrive parfois de même qu'on prenne la Cène sans effet immédiat, à cause de notre lenteur ou de notre distraction, et que le bienfait n'apparaisse que plus tard.

La grâce est si peu liée à la célébration des sacrements, que souvent leurs fruits ne sont perçus que quelque temps après la célébration.

[21] Il faut surtout éviter d'imaginer la présence dans un lieu donné. Alors que les signes sont dans le monde, que nos yeux les distinguent, que nos mains les touchent, Christ en tant qu'homme est au ciel, et nulle part ailleurs. On ne peut le rechercher que par l'esprit et l'intelligence de la foi. C'est donc une superstition perverse et impie que de l'enfermer dans les éléments de ce monde.

Il faut éviter d'imaginer une localisation.

[22] C'est pourquoi nous repoussons ceux qui donnent un sens littéral aux solennelles paroles de la Cène : « Ceci est mon corps,¹⁴ ceci est mon sang ».¹⁵ Ce sont des interprètes qui se trompent. Il est incontestable que ces mots doivent être pris comme des figures : on désigne par pain et vin ce qu'ils signifient. Il ne faut pas voir là une nouveauté ou quelque chose d'inhabituel. Transférer par figure aux signes le nom de ce qu'ils signifient, est chose courante, et revient fréquemment dans les saintes écritures, et en disant cela nous n'apportons rien de nouveau, rien qui ne se trouve déjà dans les plus anciens auteurs ecclésiastiques et les plus approuvés.

Explication des paroles de la sainte Cène : « Ceci est mon corps ».¹³

[23] Christ nourrit nos âmes de la force de sa foi en nous donnant sa chair à manger et son sang à boire :¹⁶ mais cela ne doit pas se comprendre comme s'il y avait un mélange de sa substance avec la nôtre, ou une transfusion. Il faut comprendre que nous tirons la vie de sa chair offerte en sacrifice unique, et de son sang répandu en expiation.

Sur le fait de manger la chair du Christ.

¹² 1Cor 11,28.

¹³ Mat 26,26; Marc 14,22; 1Cor 11,24; cf. Luc 22,19.

¹⁴ Mat 26,26; Marc 14,22; 1Cor 11,24; cf. Luc 22,19.

¹⁵ Mat 26,28; Marc 14,24; cf. Luc 22,20; 1Cor 11,25.

¹⁶ Cf. Jean 6,53.

*Contre la trans-
substantiation et
autres inepties.*

*Le corps du
Christ est au ciel
en tant que lieu.*

*Il n'y a pas lieu
d'adorer le Christ
dans le pain,
ni dans le
sacrement.*

[24] Ainsi sont réfutées non seulement l'invention papiste de la transsubstantiation, mais aussi toutes les autres fictions grossières ou les subtilités futiles que l'on a pu faire, et qui diminuent la vraie gloire céleste du Christ et qui conviennent mal à sa vraie nature humaine. Il est en effet tout aussi absurde de placer le Christ sous le pain, ou lié au pain, que de transformer la substance du pain en celle de son corps.

[25] Afin qu'il ne reste pas d'ambiguïté, quand nous disons qu'il faut chercher le Christ au ciel, cela veut dire qu'il y a une grande distance de lieux. Même si, à parler en philosophe, il n'y a pas d'espace au-dessus des cieux, il faut reconnaître que le corps du Christ a une mesure finie, comme le corps humain l'est par nature, et que le ciel, comme espace, le contient : il est donc nécessaire qu'il soit à la même distance de nous que le ciel l'est de la terre.

[26] Puisque notre imagination n'a pas à inclure le Christ dans le pain ni dans le vin, il lui est encore moins permis de l'adorer dans le pain. Le pain, assurément, est le symbole et le gage que nous sommes en communion avec le Christ, et lorsqu'il nous est présenté, c'est en tant que signe, et non pas comme réalité, ni comme une chose qui contiendrait cette réalité en elle ou qui lui serait attachée. Ceux qui fixent leur esprit sur une telle idée, en voulant adorer le Christ, en font une idole.

Réponse des Zurichois à la lettre de Calvin

A Monsieur Jean Calvin, fidèle pasteur de l'Eglise de Genève, frère très cher, les pasteurs et docteurs de l'Eglise de Zurich souhaitent salut dans le Seigneur

Nous trouvons admirables et exemplaires votre ardeur et votre travail infatigable, Calvin, cher frère dans le Seigneur, par lesquels vous avez mis en lumière, chaque jour davantage, la doctrine des sacrements, en éliminant tout ce que des explications trop obscures des mystères pouvaient représenter comme obstacles dans l'Eglise. Non seulement nous n'y avons trouvé aucun inconvénient, mais nous devons soutenir et seconder cet effort, et nous pensons qu'il faut l'imiter. Comme les saints commandements de notre maître Jésus Christ rapportent toutes nos actions au soin de la charité, aux efforts tendant à nous entraider, ils s'opposent sévèrement à ce que les uns dressent des obstacles aux autres, à cause desquels on comprendrait moins bien ces choses dont la connaissance est si nécessaire, utile et salutaire aux hommes ; ou des obstacles qui empêcheraient un chacun de remplir son devoir soit à l'égard de Dieu, soit vis-à-vis de son prochain. Ces commandements nous

ordonnent aussi, avec la même gravité, d'écarter autant que possible les pierres d'achoppement, sur lesquelles les gens ont tendance à trébucher.

Voilà pourquoi le motif de votre venue parmi nous ainsi que celle de Maître Guillaume Farel, notre vénérable frère, nous est apparue comme des plus honorables et surtout digne des hommes d'Eglise. D'où ces colloques familiers, où nous nous sommes expliqués de la façon la plus simple nos avis sur les sacrements, surtout sur les points où il y a eu controverse, même entre ceux qui s'accordent sans peine sur les autres points de la doctrine évangélique. Ensuite, nous avons attesté publiquement et par écrit notre consensus en ces matières.

Pour éviter les controverses religieuses, ou pour éviter les vains soupçons qui se forment là où il n'y a pas de divergences, ou encore pour faire disparaître les irritations que certains ont tendance à susciter dans l'Eglise de Dieu à partir des opinions contradictoires que les docteurs expriment, nous ne voyons pas de moyen plus commode que d'exposer tour à tour et très franchement son avis, oralement ou par écrit, sur toutes les questions qui semblent s'opposer ou qui sont véritablement différentes. Mais ce serait peu de chose, si nous gardions cet examen et cette compréhension de la vérité entre nous : il faut la faire connaître aux autres hommes, en exposant plus complètement ce que l'on exposait en termes trop ramassés, en formulant en termes clairs ce qui se disait en paroles obscures, en déclarant avec des mots justes et expressifs ce qui était dit avec ambiguïté. Cette méthode a toujours eu la faveur des Pères de l'Eglise ; on l'a souvent utilisée pour apaiser les disputes de religion, et toujours pour le bien de l'Eglise. Enfin, elle reçoit l'approbation d'en-haut, par l'exemple des apôtres du Christ, notre Seigneur et notre Dieu. Nous lisons en effet dans les Actes, chapitre quinze,¹⁷ qu'une grande dispute a été apaisée de cette façon, lorsque les apôtres et quelques uns de leurs disciples authentiques enseignaient que la foi dans le nom du Christ purifie les cœurs et que seule sa grâce sauve les hommes, alors que les autres pensaient qu'il fallait recourir à la circoncision et conserver la loi mosaïque. Voilà pourquoi, cher frère Calvin, nous ne pouvons qu'approuver entièrement vos saints efforts et ceux des hommes pieux, qui travaillent à ôter les raisons d'être choqués par des arguments judicieux, à restaurer la paix ébranlée et la tranquillité dans l'Eglise, en donnant une explication simple et soignée de la doctrine chrétienne, en la présentant de manière toujours plus éclatante et nette, en délivrant les consciences des vaines opinions discordantes, en ramenant enfin ceux qui veulent se distinguer par des opinions particulières à une vraie, solide et sainte concorde.

¹⁷ Actes 15,5–34.

La publication de l'écrit par lequel nous avons voulu témoigner clairement de notre entente à ceux qui sont pleins de piété aussi bien qu'aux ennemis de la vérité, nous amène à espérer, expérience faite, le bénéfice que vous prévoyez dans votre lettre. Nous avons transmis la formule de notre accord à quelques frères et l'avons montrée ici à plusieurs personnes qui aiment le Christ et la vérité et qui sont versées dans les sciences sacrées : non seulement ils ont reconnu que nous sommes d'accord sur des questions où nous étions d'avis différent selon beaucoup de gens, mais ils ont rendu grâces au Christ sauveur en comprenant que notre accord était en Dieu et en vérité, se promettant qu'il en naîtrait l'espoir d'un plus grand fruit dans l'Eglise. Quelques-uns même auraient souhaité, à cause de certains esprits, un écrit plus copieux, mais ils se sont rangés facilement à notre avis lorsqu'ils ont entendu nos explications. A quoi bon expliquer en plus de paroles que Dieu est l'auteur des sacrements et qu'il les a institués pour les enfants légitimes de son Eglise ? ou quel nombre de sacrements ont été transmis par le Christ à son Eglise, et lesquels ont été apportés par les hommes, quelles sont les parties des sacrements, ou en quel lieu et à quel moment, avec quel instrument sacré, il convient de célébrer ces mystères ? Sur toutes ces questions, et d'autres analogues, il n'y a pas entre nous l'ombre d'une dissension. Les livres que nous avons publiés, nous-mêmes et nos maîtres, de pieuse et sainte mémoire, sur les sacrements, l'attestent suffisamment.

Mais sur la présence corporelle du Christ, le Seigneur, sur le sens authentique des paroles d'institution, sur le fait de manger le corps du Christ, sur le but, l'usage et l'effet des sacrements (questions sur lesquelles beaucoup de gens ont cru jusqu'ici que nous étions d'avis différents, ou en tout cas que nous nous exprimions différemment), nous avons parlé si abondamment, si simplement et si clairement, que nous espérons que les hommes qui recherchent la concorde fraternelle et la vérité évidente, ne requerront pas que notre écrit soit plus prolixe ou exprimé par une éloquence plus brillante. Et nous ne doutons pas que les ministres des autres Eglises du Christ en Suisse reconnaîtront facilement que nous avons exprimé là la doctrine même des sacrements, celle qui est répandue depuis bien des années dans le peuple chrétien, si bien qu'ils seront tout à fait d'accord avec nous pour confesser la vérité ; et nous avons de bonnes raisons d'espérer cela de tous les hommes pieux dans les Eglises des autres nations.

Si cependant quelqu'un propose une explication encore plus évidente des sacrements, nous nous y rangerons volontiers avec tous les hommes pieux, plutôt que d'exhorter qui que ce soit à souscrire à notre consentement ; où nous avons emprunté les termes mêmes à la sainte Ecriture, en indiquant bien clairement dans quel sens nous les prenons, et pourquoi nous estimons le faire de science certaine avec l'Eglise universelle.

Au reste, si cet écrit ne subit pas les rebuffades de tous ceux que l'apparence de discorde entre nous a arrêtés sur les chemins du Seigneur, nous croyons qu'il remplira vraiment sa fonction, qui est de témoigner à tous, sans obscurité ni déguisement, que nous, à qui Christ donne de comprendre et parler de la même manière des dogmes de la religion, nous ne différons aucunement sur l'explication de ces mystères. Portez-vous bien, frère très cher.

Zurich, le 30 août de l'an du Seigneur 1549.

Übersetzt von / traduit par: Alain Dufour

Guerres de Kappel

Dictionnaire Historique de la Suisse DHS
Auteur: Helmut Meyer | Traduction: Florence Piguet

Peu après la Réforme, deux expéditions militaires dites guerres de Kappel (d'après Kappel am Albis, principal théâtre des opérations) opposèrent les villes protestantes, en particulier Zurich et Berne, aux cinq cantons de la Suisse centrale restés fidèles à l'ancienne foi (Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwald et Zoug). Lors de la première campagne (1529), la diplomatie permit d'éviter l'affrontement. Lors de la seconde (1531), les catholiques l'emportèrent. La seconde paix de Kappel posa les bases juridiques des rapports entre les confessions dans l'ancienne Confédération.

La première guerre

Les efforts pour régler la question confessionnelle dans la Confédération par une décision de la Diète (1524) ou par un débat religieux, comme la dispute de Baden de 1526, échouèrent devant l'impossibilité de concilier les points de vue théologiques. L'adoption de la Réforme à Berne, Bâle et Schaffhouse en 1528-1529 renforça le camp protestant uni dans la Combourgeoisie chrétienne, face aux cinq cantons catholiques de l'Alliance chrétienne. Tandis que la ville de Zurich souhaitait accroître son influence en Suisse orientale, en s'appuyant sur les courants, favorables à la Réforme, qui s'y faisaient jour, son réformateur Ulrich Zwingli cherchait l'occasion d'imposer ses vues en matière de religion dans toute la Confédération. Un certain nombre de facteurs conduisirent au début de l'été 1529 à une situation de crise: la question de savoir qui, des communes elles-mêmes ou des cantons qui les gouvernaient (où la majorité était le plus souvent catholique), avait le pouvoir de déterminer la confession dans les bailliages communs; l'avenir de la principauté abbatiale de Saint-Gall, devenue un quasi-protectorat de Zurich; l'alliance des cinq cantons catholiques avec le futur empereur Ferdinand I^{er} de Habsbourg, ressentie par les cantons protestants comme un acte dirigé contre eux; enfin, le soutien des Obwaldiens au soulèvement du Hasli contre Berne.

La mort sur le bûcher du pasteur Jakob Kaiser, à Schwytz, déclencha la première guerre de Kappel. Zurich déclara la guerre aux cinq cantons le 8 juin 1529 et marcha sur Kappel, à la frontière zougnoise, avec le gros de ses forces; des troupes bernoises suivirent. Les effectifs de l'armée adverse étaient deux fois moindres. Les cantons neutres entreprirent sous l'égide du landamman de Glaris Hans Aebli une médiation qui parvint à empêcher l'effusion de sang, d'autant que Berne pressait Zurich d'accepter un compromis. Signée le 26 juin 1529, la première paix de Kappel allait plutôt dans le sens des vœux protestants; dans les bailliages communs, en particulier, la Réforme pouvait continuer à s'étendre. Les cinq cantons catholiques durent renoncer à leur alliance avec Ferdinand I^{er}. Toutefois, Zwingli et Zurich n'obtinrent pas satisfaction en ce qui concernait l'interdiction du service étranger dans l'ensemble de la Confédération ou l'autorisation du culte protestant sur le territoire des cantons

catholiques. Durant les négociations de paix, il y eut des signes de fraternisation entre les deux armées; selon la tradition, les soldats des deux camps auraient partagé sur la frontière qui les séparait une soupe faite de lait et de pain, préparée dans un grand chaudron; l'anecdote de la soupe au lait de Kappel, déjà évoquée par Johannes Salat et Johannes Stumpf, développée plus tard par Heinrich Bullinger, en est venue à symboliser l'esprit de compromis des Confédérés.

L'entre-deux-guerres

La première paix de Kappel permit à la Réforme de poursuivre son expansion, mais elle ne parvint pas à calmer les inquiétudes de Zwingli et des Zurichois.

Ceux-ci craignaient un coup de force militaire de Charles Quint et Ferdinand I^{er} contre les protestants allemands et suisses. Ils soupçonnaient les cinq cantons catholiques d'être des alliés potentiels des deux souverains dans une telle entreprise et il convenait donc d'écarter le plus rapidement possible le danger qu'ils représentaient. Le refus des catholiques de venir en aide aux Grisons, pays allié, dans une guerre locale contre le châtelain de Musso sur le lac de Côme, en mars-avril 1531, sembla confirmer cette crainte. D'un autre côté, Zwingli échoua dans son projet de grande alliance contre les Habsbourg avec les protestants allemands, voire avec la France, Venise et Milan.

Dès le début de l'année 1531, Zurich invita les cinq cantons à autoriser le culte protestant sur leur territoire, mais cette exigence fut perçue par les catholiques comme une atteinte à leur indépendance et rejetée comme contraire aux accords. Zurich fit pression sur son allié bernois pour qu'il intervînt militairement avec lui. Berne refusa, mais les deux villes décrétèrent en mai un embargo alimentaire contre les cinq cantons dont elles empêchèrent l'approvisionnement en grains et en sel (elles subissaient d'ailleurs elles-mêmes à ce moment une pénurie de céréales, avec hausse des prix). Ce blocus n'atteignit cependant pas son but, qui était de faire céder les cinq cantons. En septembre 1531, Berne suggéra de lever l'embargo, ce qui provoqua des tensions avec Zurich, où les autorités faisaient preuve d'une nervosité croissante.

La seconde guerre

Au mois d'octobre 1531, les cinq cantons de Suisse centrale, qui souffraient de plus en plus de l'embargo sur les vivres, décidèrent de passer à l'offensive et déclenchèrent une seconde guerre. Leur armée principale se déploya à la frontière zougnoise près de Kappel. Les troupes de Zurich furent mobilisées beaucoup trop tard. Au milieu de la journée du 11 octobre 1531, le "fanion" zurichois (env. 2000 hommes) se trouva seul face à quelque 7000 soldats des cinq cantons. Le gros des effectifs de Zurich n'arriva avec la bannière que dans le courant de l'après-midi, incomplet, en groupes isolés et épuisés par la marche. L'attaque lancée à 16 heures par les cantons catholiques s'acheva par la fuite de l'armée ennemie prise de panique après une brève résistance. Au nombre des quelque 500 Zurichois tués se trouvait Zwingli, qui

avait accompagné la bannière comme aumônier militaire; retrouvé mort, il fut brûlé comme hérétique. Une thèse née au XVI^e s. déjà et développée au XIX^e par certains historiens prétend qu'il y aurait eu trahison du côté zurichois, mais cela n'est guère défendable.

La bataille de Kappel ne marqua pas la fin de la guerre. Berne et d'autres cantons protestants se portèrent au secours de Zurich. Entre le 15 et le 21 octobre 1531, une armée réformée, largement supérieure en nombre à ses adversaires, remonta la vallée de la Reuss jusqu'à l'entrée de Baar, tandis que les troupes catholiques se retiraient sur le Zugerberg. Le commandement bernois et zurichois tenta alors un mouvement de contournement par Sihlbrugg et Menzingen, avec environ 5000 hommes, afin d'encercler l'ennemi. La manœuvre prit plus de temps que prévu en raison des pillages et de l'indiscipline des soldats; au soir du 23 octobre, le corps expéditionnaire n'avait atteint que le Gubel près de Menzingen, où il fut attaqué durant la nuit par un commando des cinq cantons et contraint à la fuite. Près de 600 hommes y laissèrent la vie.

Dans l'armée principale des réformés, cette nouvelle défaite entraîna des phénomènes de désagrégation et des désertions toujours plus nombreuses. Les troupes redescendirent la Reuss le 3 novembre jusqu'à Bremgarten, laissant à découvert le bailliage de Knonau et la rive gauche du lac de Zurich. Les cinq cantons en profitèrent pour lancer une expédition de brigandage entre le 6 et le 8 novembre. L'impuissance militaire de Zurich amena des notables de la campagne à réclamer une paix rapide. En ville même, les partisans d'un apaisement s'imposèrent. Dès le début de novembre, des représentants des cantons restés neutres (Soleure, Fribourg, Glaris et Appenzell), mais aussi des diplomates français avaient travaillé à un accord. Reflétant la situation militaire, la seconde paix de Kappel, conclue le 20 novembre 1531 dans le hameau de Deinikon près de Baar, était défavorable aux protestants. Anticipant le principe *cujus regio, ejus religio* de la paix d'Augsbourg de 1555, elle autorisait chacun des cantons à déterminer la confession de ses ressortissants et sujets, tout en privilégiant le catholicisme dans les bailliages communs. Avec le rétablissement de la principauté abbatiale de Saint-Gall, les visées expansionnistes de Zurich sur la Suisse orientale furent réduites à néant. La Combourgeoisie chrétienne fut dissoute. Berne et les autres cantons protestants durent se rallier au traité. Après la seconde guerre de Kappel, la géographie confessionnelle de la Confédération ne connut plus guère de changements, sauf en Suisse occidentale. Le fossé politique entre les deux camps se traduisit jusqu'au XVIII^e s. par des querelles répétées. Il rendit malaisée toute action commune des cantons en politique étrangère et freina l'évolution interne de la Confédération.